

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 octobre 2022

LA FFB et la MRN renforcent leur collaboration pour identifier des pistes d'amélioration des dispositifs constructifs afin de réduire le niveau d'endommagement du bâti face à l'évolution des phénomènes climatiques.

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) et la Mission Risques Naturels (MRN) ont conclu un accord de partenariat visant à renforcer leur collaboration dans un objectif commun et partagé d'amélioration du bâti existant comme du bâti neuf face à des aléas naturels et climatiques dont la puissance et la fréquence tendent à s'amplifier.

Animées par un souci commun d'améliorer concrètement la qualité du bâti et la sensibilisation des artisans et entrepreneurs de bâtiment, acteurs de proximité dans chaque territoire, aux enjeux des risques naturels, la FFB et la MRN ont conclu un accord de partenariat.

Par cette convention, les deux parties s'engagent :

- pour la MRN, à mobiliser son expertise et ses travaux d'analyse de la sinistralité afin de mieux caractériser les conséquences sur le bâti des phénomènes climatiques actuels et à venir ;
- pour la FFB, à mobiliser son expertise technique du bâtiment pour identifier et lister les dispositifs constructifs concernés par les composantes du bâti endommagées suite à ces événements naturels et climatiques ;

En effet, forte de son expertise, la FFB participe à l'évolution des normes et techniques de construction. A travers son réseau de proximité, elle accompagne les artisans et entrepreneurs du bâtiment dans leur prise en compte des enjeux environnementaux et d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, de la réduction de la sinistralité et de l'adaptation aux changements climatiques.

La MRN analyse la sinistralité consécutive aux effets des aléas naturels, développe des services et outils innovants permettant une meilleure connaissance et réduction de la vulnérabilité des enjeux exposés aux aléas naturels, et conduit et accompagne des actions de communication, d'information et de formation aux risques naturels.

Dans ce contexte, les deux Parties souhaitent joindre leurs efforts afin de :

- conduire des études et travaux de recherche ;
- réaliser des actions d'information et de sensibilisation.

Pour Pierre Lacoste, président de la MRN : « *Que cela se traduise par des événements très intenses ou par une augmentation de leur fréquence, les effets du changement climatique se font déjà sentir. L'action face à l'urgence climatique doit désormais se faire non seulement en termes d'atténuation mais également en termes d'adaptation. Et j'ajouterais que, pour que ces actions soient véritablement efficaces, il devient primordial de travailler ensemble pour adapter le bâti aux aléas naturels. C'est le cœur de ce partenariat entre la MRN et la FFB.* »

Pour Olivier Salleron, président de la FFB : « *Lors des Etats généraux de la construction, organisés par la FFB en 2020, la Fédération a fixé la lutte contre les effets du changement climatique comme un axe fort pour mener des actions d'adaptation. Elle s'implique vigoureusement pour permettre aux métiers du bâtiment d'intégrer en permanence les nouvelles compétences exigées pour construire durablement dans ce contexte de changement climatique. Pour toutes ces raisons, la FFB souhaite étendre sa collaboration avec la MRN.* »

À propos de la FFB : La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 149* milliards d’euros HT du chiffre d’affaires et emploient les 2/3 des 1 245 000* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1^e organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d’entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l’ensemble de la branche (*chiffres 2021).
<https://www.ffbatiment.fr/>

À propos de la MRN : La Mission des sociétés d’assurances pour la connaissance et la prévention des Risques Naturels (MRN) est une association créée en 2000 qui contribue à une meilleure connaissance et prévention des risques naturels. Dans le cadre de sa mission, la MRN apporte des solutions d’ordre technique, scientifique, pédagogique et documentaire. <https://www.mrn.asso.fr/>

CONTACTS PRESSE

FFB : Anaïk Cucheval – 01 40 69 51 39 – cuchevala@national.ffbatiment.fr

MRN : Lidia Kalaydjian-Gabor – 01 53 21 51 12 – mrn@mrn.asso.fr